



**AVENANT N° 01/2015 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE
DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PLAN D'ACTIONS
REGIONAL DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ
EN HAUTE-NORMANDIE – 2012 / 2014**

Entre

L'Etat, représenté par Monsieur Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de la région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime,

La Direction régionale de la Caisse des Dépôts de Haute-Normandie, représentée par Monsieur Eric DUBERTRAND, Directeur Régional, dûment habilité

La Région Haute-Normandie, représentée par Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Région Haute-Normandie, dûment habilité par délibération de la commission permanente du Conseil régional en date du 6 juillet 2015,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de l'avenant :

L'article 1 de la convention est modifié comme suit :

Dans le cadre du Plan d'actions régional (PAR) pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin signé le 23 novembre 2012, arrivé à échéance le 31 décembre 2014, les trois partenaires, satisfaits des actions engagées ensemble depuis 3 ans, ont décidé de **renforcer et développer leur coopération en faveur de la création-reprise d'entreprise par les femmes.**

Conformément à l'Accord cadre national en faveur de l'entrepreneuriat des femmes du 5 février 2015 et par le présent avenant, les partenaires prévoient en 2015 de poursuivre et de développer leurs actions pour améliorer l'accès des femmes à la création-reprise d'entreprise, en partenariat avec les acteurs locaux d'appui à la création et à l'accompagnement des entreprises.

Les signataires s'engagent en 2015 à favoriser l'entrepreneuriat des femmes en Haute-Normandie en menant les quatre actions suivantes :

1) Promotion du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) :

Sensibilisation des partenaires bancaires au FGIF - Poursuite des petits déjeuners avec les banques à développer notamment en zone rurale et dans les quartiers prioritaires (maîtrise d'œuvre : association Haute Normandie Active).

2) Poursuite des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin animées par le cabinet PERFEGAL :

Ces formations sont destinées aux acteurs de la création d'entreprise et en particulier aux chargé-e-s d'affaires et conseiller-e-s professionnel-les de la Caisse d'Epargne Normandie (CEN), conformément aux engagements de la charte signée entre les signataires du PAR et la CEN le 2 septembre 2014.